

2S2J
Société par actions simplifiée au capital de 325.000 €
Siège social : 35 rue Jean François de la Pérouse, 31600 Muret
984 185 132 RCS Toulouse

**EXTRAIT DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 MARS 2026**

[...]

Deuxième (2^{ème}) décision

Affectation du résultat de l'exercice.

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 51.357 € de la façon suivante : :

➤ A la dotation de la réserve légale à hauteur de	31.747 €
➤ Le solde au compte « autres réserves »	19.610 €

Distribution antérieure de dividende

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

[...]

Pour extrait, le Président

"Certifié conforme"



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ACTIF	Valeurs au 30/09/25			Valeurs au 30/09/24
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 311 869		1 311 869	1 311 869
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 311 869		1 311 869	1 311 869
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appro				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Cptes rattachés	24 000		24 000	31 200
Autres créances (3)	1 100		1 100	760
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	49 165		49 165	39 197
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	74 265		74 265	71 157
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 386 134		1 386 134	1 383 026

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

"Certifié conforme"

BILAN PASSIF

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

PASSIF	Valeurs au 30/09/25	Valeurs au 30/09/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé :	325 000	325 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	753	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 305	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	51 357	15 058
SITUATION NETTE	391 415	340 058
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 049	762
TOTAL CAPITAUX PROPRES	394 464	340 820
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	5 694	6 528
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	615 087	703 008
Emprunts et dettes financières diverses (3)	300 754	300 754
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 240	4 200
Dettes fiscales et sociales	63 896	27 716
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	991 670	1 042 206
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 386 134	1 383 026

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

818 570

173 100

911 317

130 889

"Certifié conforme"

COMPTE DE RESULTAT

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

			Valeur au 30/09/25	Valeur au 30/09/24
Produits d'exploitation (1)	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	240 000		240 000	80 000
Production vendue de travaux				
Montant net du chiffre d'affaires	240 000		240 000	80 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 640	2 563
Autres produits			11	3
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			248 651	82 566
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			7 052	7 015
Impôts, taxes et versements assimilés			1 254	401
Salaires et traitements			101 640	32 563
Charges sociales			39 506	12 658
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amorts				
Sur immobilisations : dotations aux dépréc.				
Sur actif circulant : dotations aux dépréc.				
Dotations aux provisions				
Autres charges			1	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			149 453	52 637
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			99 198	29 929

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice ou perte transférée

Perte ou bénéfice transféré

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Valeur au 30/09/25	Valeur au 30/09/24
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charg.		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de val.mob de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		
Charges financières		
Dotations amortissements, dépréciations, prov.		
Intérêts et charges assimilées (4)	34 101	11 452
Différences négatives de change		
Charges sur cession de valeurs mob de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	34 101	11 452
RÉSULTAT FINANCIER	-34 101	-11 452
RÉSULTAT COURANT avt impôts	65 097	18 477
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur prov., dépréciat., transfert de charg.		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations amortissements, dépréciations, prov.	2 287	762
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 287	762
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 287	-762
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices	11 453	2 657
TOTAL DES PRODUITS	248 651	82 566
TOTAL DES CHARGES	197 294	67 508
Bénéfice ou Perte	51 357	15 058

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 1 386 133,82 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 51 356,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) DENJEAN TRANSPORTS - -	750 000	-285 314	89,50	-575 708
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2003179 - SAS 2S2J

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

En Euro

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (9)		Prêts et avances consentus par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (//)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (//) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (//)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
DENJEAN TRANSPORTS - -	750 000	273 744	89,50	1 311 869	1 311 869			23 567 713	-575 708	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ENGAGEMENTS

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS

Nantissement de 3580 actions Denjean Transports soit 89.5% du capital de cette SAS.
Cette garantie est consentie a hauteur de 700 000€ auprès de la banque CIC SUD OUEST.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement titres Denjean Transports	700 000					700 000
TOTAL (1)	700 000					700 000

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	700 000					700 000

25bis avenue Marcel Dassault
31500 Toulouse
05 61 42 47 47

4 avenue Pasteur
31220 Cazères
05 61 90 19 32

Audit+ conseil

2S2J

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Relatif à l'exercice clos le 30/09/2025

2S2J - Société par actions simplifiée au capital de 325 000 € - R.C.S : Toulouse 984 185 132
35 RUE JEAN-FRANÇOIS DE LA PEROUSE, 31600 MURET

25bis avenue Marcel Dassault
31500 Toulouse
05 61 42 47 47

4 avenue Pasteur
31220 Cazères
05 61 90 19 32

Audit+ conseil

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **Relatif à l'exercice clos le 30/09/2025**

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée 2S2J

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée 2S2J relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, à savoir :

Les titres de participations, hors frais d'acquisition des titres, sont évalués à leur prix d'acquisition soit 1 300 435 euros.

Nous avons procédé à l'appréciation des valeurs retenues sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion qui nous a été communiqué.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

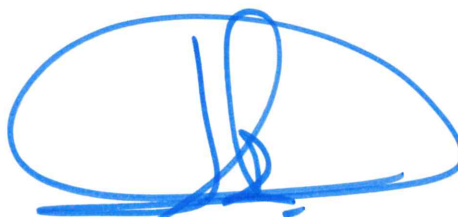
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse le 9 mars 2026



Didier ABAZ

Audit Plus Conseil

Commissaire aux comptes

2S2J

Exercice clos le 30 septembre 2025

Bilan

Compte de résultat

Annexes

Audit+
conseil

BILAN ACTIF

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ACTIF	Valeurs au 30/09/25			Valeurs au 30/09/24
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 311 869		1 311 869	1 311 869
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 311 869		1 311 869	1 311 869
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appro				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Cptes rattachés	24 000		24 000	31 200
Autres créances (3)	1 100		1 100	760
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	49 165		49 165	39 197
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	74 265		74 265	71 157
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 386 134		1 386 134	1 383 026

Didier ABAZ
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
AUDIT + CONSEIL

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

PASSIF	Valeurs au 30/09/25	Valeurs au 30/09/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé :	325 000	325 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	753	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 305	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	51 357	15 058
SITUATION NETTE	391 415	340 058
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 049	762
TOTAL CAPITAUX PROPRES	394 464	340 820
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	5 694	6 528
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	615 087	703 008
Emprunts et dettes financières diverses (3)	300 754	300 754
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 240	4 200
Dettes fiscales et sociales	63 896	27 716
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	991 670	1 042 206
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 386 134	1 383 026
(1) Dont à plus d'un an	818 570	911 317
(1) Dont à moins d'un an	173 100	130 889
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Didier ABAZ
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
AUDIT + CONSEIL

COMPTE DE RESULTAT

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

			Valeur au 30/09/25	Valeur au 30/09/24
Produits d'exploitation (1)	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	240 000		240 000	80 000
Production vendue de travaux				
Montant net du chiffre d'affaires	240 000		240 000	80 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 640	2 563
Autres produits			11	3
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			248 651	82 566
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			7 052	7 015
Impôts, taxes et versements assimilés			1 254	401
Salaires et traitements			101 640	32 563
Charges sociales			39 506	12 658
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amorts				
Sur immobilisations : dotations aux dépréc.				
Sur actif circulant : dotations aux dépréc.				
Dotations aux provisions				
Autres charges			1	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			149 453	52 637
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			99 198	29 929
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

Didier ABAZ
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
AUDIT + CONSEIL

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Valeur au 30/09/25	Valeur au 30/09/24
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charg.		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de val.mob de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		
Charges financières		
Dotations amortissements, dépréciations, prov.		
Intérêts et charges assimilées (4)	34 101	11 452
Différences négatives de change		
Charges sur cession de valeurs mob de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	34 101	11 452
RÉSULTAT FINANCIER	-34 101	-11 452
RÉSULTAT COURANT avt impôts	65 097	18 477
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur prov., dépréciat., transfert de charg.		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations amortissements, dépréciations, prov.	2 287	762
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 287	762
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 287	-762
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices	11 453	2 657
TOTAL DES PRODUITS	248 651	82 566
TOTAL DES CHARGES	197 294	67 508
Bénéfice ou Perte	51 357	15 058

Didier ABAZ
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
AUDIT + CONSEIL

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 1 386 133,82 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 51 356,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Didier ABAZ
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
AUDIT + CONSEIL

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Didier ABAZ
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
AUDIT + CONSEIL

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
DENJEAN TRANSPORTS - -	750 000	-285 314	89,50	-575 708
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Didier ABAZ
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
AUDIT + CONSEIL

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2003179 - SAS 2S2J

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (8) (7)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
DENJEAN TRANSPORTS -	750 000	273 744	89,50	1 311 869	1 311 869			23 567 713	-575 708	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

Didier ABAZ
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
AUDIT + CONSEIL

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ENGAGEMENTS

2003179 - SAS 2S2J
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS

Nantissement de 3580 actions Denjean Transports soit 89.5% du capital de cette SAS.
Cette garantie est consentie a hauteur de 700 000€ auprès de la banque CIC SUD OUEST.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement titres Denjean Transports	700 000					700 000
TOTAL (1)	700 000					700 000

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	700 000					700 000

Didier ABAZ
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
AUDIT + CONSEIL